

tous portant des rameaux en signe d'allégresse, et chantant des hymnes à sa louange. Les rues, richement tapissées, étaient jonchées de fleurs; et l'affluence du peuple était si considérable, que le cortège employa dix heures pour défiler devant le palais.

Dès le lendemain de son installation, le saint-père s'occupa de l'organisation d'une armée et de la conclusion d'une alliance avec les Normands, afin d'accélérer la ruine de la faction du roi de Germanie et de Bourdin. En effet, par ses soins des troupes furent bientôt réunies sous les ordres de Jean de Crema, cardinal de Saint-Chrysogone, qui vint mettre le siège devant Sutri, résidence de l'antipape. On raconte que Calixte lui-même dirigea les travaux du siège, et monta plusieurs fois à l'assaut, le casque en tête et l'épée au poing. Enfin, après une vigoureuse résistance, les soldats allemands, décimés par les maladies et par le fer de l'ennemi, consentirent à faire leur soumission, et livrèrent Bourdin à son compétiteur. Le pontife eut la cruauté de le faire mutiler honteusement par les mains du bourreau; on lui creva les yeux, on lui arracha les parties naturelles; l'infortuné fut placé à rebours sur un chameau, la queue entre les mains en guise de bride, et une peau de mouton toute sanglante sur les épaules, pour figurer par dérision la chape d'écarlate dont les pontifes étaient revêtus. Dans cet état il fut conduit jusqu'à Rome, afin de prolonger son humiliation et pour intimider par cet exemple de sévérité les ambitieux qui oseraient aspirer au saint-siège.

L'antipape fut ensuite relégué dans le monastère de Cave; l'année suivante il fut transféré au couvent de Janula, d'où

plus tard Honorius le retira pour l'enfermer près d'Alatri dans l'abbaye de Fumon, où il acheva ses jours misérablement. Telle fut la fin de l'infortuné Maurice Bourdin, prélat distingué par son mérite, et qui n'avait commis d'autre faute que celle d'avoir voulu se placer entre l'autel et le trône, dans le moment où ces deux pouvoirs se disputaient la prééminence.

Pour laisser à la postérité un monument de sa victoire, le pontife fit décorer magnifiquement une salle du palais de Latran, où il était représenté foulant à ses pieds l'antipape Grégoire VIII. Il fit raser les palais de Cencius Frangipane et ceux des autres seigneurs qui s'étaient montrés ses ennemis; il chassa de leurs châteaux les comtes italiens qui dévastaient les domaines de l'Église, et parvint à rétablir le gouvernement absolu dans tous les états de l'Italie.

Calixte n'ayant plus d'ennemis à combattre, s'occupa des querelles religieuses des autres églises, et envoya son légat Conon et l'archevêque Raoul le Verd, à Soissons, pour juger en concile un écrit sur la Trinité, composé par Pierre Abailard, un des plus remarquables dialecticiens du douzième siècle.

Cet homme extraordinaire, que ses amours ont rendu encore plus célèbre que ses vastes connaissances, était fils du seigneur d'un petit bourg nommé Palais, situé dans les environs de Nantes. Dès sa plus tendre jeunesse il s'était livré avec une ardeur incroyable à l'étude des sciences et des langues; la poésie, l'éloquence, la philosophie, la jurisprudence, la théologie, les mathématiques, les langues grecque, hébraïque et latine, enfin toutes les connaissances humaines

lui étaient devenues familières. Parvenu à l'âge d'homme et désirant compléter ses études, il se rendit à l'université de Paris, dont les professeurs passaient pour les premiers rhéteurs du monde entier.

Parmi eux, l'archidiacre de Notre-Dame, Guillaume de Champeaux, était désigné comme le prince des logiciens scolastiques. Abailard suivit les cours de Guillaume, et il profita si bien de ses leçons, que l'écolier mit souvent le maître dans l'impossibilité de résoudre les subtilités de ses questions. D'abord le docteur s'était attaché à son savant disciple; ensuite la haine succéda à l'amitié, lorsqu'il reconnut que son orgueilleux élève se faisait une gloire de le confondre dans ses argumentations; Guillaume le fit même chasser de Paris : celui-ci se retira d'abord à Melun, ensuite à Corbeil.

Quelques années après, Abailard se réconcilia avec son ancien maître, et obtint la permission de rentrer dans la capitale pour ouvrir une école d'éloquence. Son immense talent fit aussitôt désertir toutes les académies, et les chroniques rapportent que le nombre de ses auditeurs s'élevait à plus de trois mille. La méthode qu'il suivait dans ses cours consistait à faire l'éloge de la science et la censure des hommes qui, dans ces temps de barbarie, regardaient l'ignorance comme un titre de noblesse. Il enseignait la logique, la métaphysique, la physique, les mathématiques, l'astronomie, la morale, et enfin la théologie. Il devint le docteur à la mode, parce qu'il était le seul qui joignît la science du philosophe à l'éloquence du tribun.

Abailard était surtout recherché par les femmes distinguées de l'époque; mais Héloïse, nièce du chanoine Ful-

bert, eut seule le pouvoir d'attirer l'attention du professeur. Quoiqu'il eût déjà trente-neuf ans et qu'Héloïse en comptât à peine dix-sept, il conçut pour elle une passion si violente, qu'il résolut de tout entreprendre pour obtenir son amour. Les historiens racontent qu'il se fit admettre dans la maison du chanoine à titre de commensal et en payant une forte pension; qu'ensuite il obtint du vieil avaré la permission de faire l'éducation de sa nièce sans en recevoir de salaire. La confiance du chanoine était si grande, que non-seulement il laissait les deux amants dans une solitude absolue, mais encore avant de quitter la maison, il recommandait au maître de fouetter l'écolière si elle se montrait récalcitrante à ses leçons.

Il n'était pas besoin d'une si grande sévérité pour soumettre Héloïse, car elle répondait par une ardeur égale à la passion d'Abailard; ces tendres amants vécurent une année entière dans les joies ineffables d'un amour partagé. Abailard, autrefois si ambitieux de gloire, si avide de renommée, avait entièrement déserté l'école, et consacrait tous les instants qu'il ne pouvait passer auprès de sa maîtresse, à composer des chants à sa louange. C'est Héloïse elle-même qui nous apprend ces particularités dans une de ses lettres : « Parmi les qualités qui brillaient en vous, lui » écrivait-elle longtemps après, vous en possédiez deux qui » me touchaient plus que toutes les autres; c'était la grâce de » votre langage et la douceur de votre chant; et toute autre » femme n'en aurait pas été moins touchée que moi. Les » mélodies que vous composiez, en mesure simple ou en rime, » avaient un charme irrésistible qui m'obligeait à les chanter,

» à cause de la suavité des expressions et de la douceur de
 » cette poésie amoureuse. Les femmes les plus insensibles ne
 » pouvaient vous refuser leur admiration ; et comme vos vers
 » célébraient nos amours, mon nom fut bientôt répandu
 » dans le monde entier, et toutes les femmes envièrent le
 » bonheur d'Héloïse..... »

Le chanoine Fulbert apprit enfin les relations criminelles de sa nièce et d'Abailard ; mais il n'était plus temps de rompre l'intimité de cette liaison ; Héloïse portait dans son sein un gage de son amour. D'après les chroniques du temps, il paraîtrait que le chanoine voulut qu'un mariage vînt arrêter le scandale public ; mais Héloïse ayant déclaré à son oncle qu'elle voulait être la maîtresse d'Abailard et non sa femme, celui-ci entra dans une colère affreuse et jura de se venger.

Pour apaiser le mécontentement du chanoine, les deux amants consentirent à un mariage secret qui eut lieu en présence de l'oncle et de quelques témoins. Fulbert n'étant pas encore satisfait de cette réparation, exigea que le mariage fût rendu public ; et sur le refus d'Héloïse il reprit ses projets de vengeance : pendant la nuit, des hommes masqués pénétrèrent dans la chambre d'Abailard ; et tandis que quatre d'entre eux le saisissaient par les bras et par les jambes, le chanoine, armé d'un rasoir, lui fit subir l'horrible mutilation qui devait le séparer à jamais d'Héloïse. Abailard alla cacher ses larmes et sa honte dans l'abbaye de Saint-Denis, et Héloïse, de son côté, prit le voile dans le couvent d'Argenteuil.

Le temps adoucit enfin les chagrins d'Abailard, et il se

rendit aux sollicitations de ses admirateurs, qui l'engagèrent à reprendre ses admirables enseignements. Bientôt, comme par le passé, il se vit entouré de nombreux élèves ; mais avec ses succès reparurent aussi ses envieux. Deux ennemis puissants, Albéric et Lotulphe, théologiens de Reims, dénoncèrent au concile de Soissons, en 1122, un traité sur la Trinité qu'il venait de composer, et qui avait été accueilli avec un enthousiasme universel. Aussi malheureux dans sa carrière littéraire que dans ses amours, Abailard fut condamné comme hérétique par les Pères du synode, et forcé, en présence de l'assemblée, de brûler son livre ; ensuite il fut renfermé à Saint-Médard, puis à Saint-Denis, et recommandé à la surveillance de l'abbé. Quelques années après il parvint à s'enfuir, et se retira à Nogent-sur-Seine, où il fit bâtir à ses frais un couvent qu'il dédia au Saint-Esprit, et qu'il nomma le Paraclet ou le Consolateur : Héloïse et quelques autres religieuses d'Argenteuil vinrent habiter cette retraite. Ce fut là que les deux amants se revirent pour la première fois après une séparation de onze années.

Abailard fut ensuite nommé abbé de Saint-Gildas, mais ses ennemis vinrent encore le poursuivre jusque dans le silence du cloître, et l'accusèrent d'hérésie. L'illustre professeur voulut se rendre à Rome pour se justifier ; mais arrivé à Cluny, le vénérable Pierre le dissuada de ce voyage et le retint même dans l'abbaye : deux ans après, fatigué de l'injustice des hommes, il prit la résolution de finir ses jours dans la retraite, et s'enferma dans le prieuré de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, où il mourut en 1142 à l'âge de soixante-trois ans. D'abord on l'ensevelit dans ce couvent ;

ensuite, à la prière d'Héloïse, ses restes furent transportés au Paraclet.

Cette amante malheureuse vécut encore vingt-deux ans, en pleurant celui qu'elle avait tant aimé : après sa mort, son corps fut déposé auprès de celui de son époux ; et les chroniques du temps rapportent qu'Abailard ouvrit les bras pour la recevoir lorsqu'on leva la pierre qui recouvrait son cercueil. Depuis lors une nouvelle translation a changé de place le monument qui renfermait leurs cendres ; mais les dernières volontés d'Héloïse ont été religieusement respectées ; et la tombe qui leur a été élevée au cimetière du Père la Chaise réunit encore les deux amants.

Calixte ayant affermi son autorité dans Rome, voulut exercer le despotisme le plus absolu sur les autres royaumes. A cet effet, il donna à un moine de Cluny, nommé Pierre, la légation de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Orcades, avec la mission d'assujettir l'Église d'Angleterre à la cour de Rome, et de rétablir les affaires du saint-siège en France. Mais déjà Louis le Gros avait réclamé contre un jugement du pontife, par une lettre violente conçue en ces termes : « En suspendant l'exécution de la sentence » que vous aviez prononcée contre le métropolitain de Sens, » saint-père, vous avez adouci notre colère ; mais nous ne » sommes pas encore satisfait, parce que l'ambiguïté de votre » décision laisse à l'archevêque de Lyon l'espérance d'ob- » tenir de nous la satisfaction qu'il demande. Puisqu'il faut » vous dire ma pensée tout entière à ce sujet, j'avouerai que » je préfère voir mon royaume en feu et ma vie en péril, » plutôt que d'obéir à ce prêtre.

» Nous vous prions donc de conserver à l'Église de Sens » la liberté dont elle a joui jusqu'à présent, et d'empêcher » qu'elle ne reçoive aucun préjudice par la sujétion qu'on » veut lui imposer imprudemment. Les privilèges d'un siège » lui appartiennent en propre, et non aux prélats qui le » gouvernent ; et si le métropolitain de Sens a disposé seul » d'un bien qu'il ne possédait à aucun droit, son Église ne » doit pas être punie pour les fautes de son chef, et perdre » les prérogatives de son ancienne liberté.

» D'ailleurs, saint-père, prenez garde que la ville de Lyon, » qui appartient à l'empereur, ne s'augmente de nos pertes ; » et craignez, en voulant soumettre nos villes à une juri- » diction étrangère, de rompre la paix qui existe entre le roi » Henri et notre couronne. Nous vous déclarons en outre, » que si notre volonté était méprisée dans une affaire aussi » simple, nous ne nous exposerions plus à la honte d'un » refus ni au mépris de notre dignité, mais que nous nous » ferions justice par nous-même. »

Aucune réponse ne fut faite à cette lettre ; le légat du saint-siège se présenta seulement à la cour du roi de France pour lui donner des espérances évasives et conformes à la politique de Rome ; ensuite le moine de Cluny se rendit en Angleterre, où il s'était fait précéder par des envoyés habiles qui surent adroitement exciter la curiosité de la nation sur l'ambassadeur. Mais le roi ne partagea pas l'engouement général, il envoya même à la rencontre du légat, Bernard, évêque de Saint-David, et un clerc appelé Jean, avec ordre de lui interdire l'entrée de la Grande-Bretagne, s'il refusait de prendre l'engagement de ne point s'arrêter dans les mo-

nastères ou dans les églises, et de payer toutes ses dépenses. Pierre accepta les conditions qui lui étaient imposées, et se rendit à la cour avec l'espoir de faire changer les sentiments du roi : il reconnut bientôt son erreur ; Henri le reçut avec une grande froideur, et ne voulut lui laisser exercer aucun acte d'autorité. Ce prince prétendait avec raison qu'un légat ne devait point porter atteinte aux coutumes établies dans un royaume, surtout lorsqu'elles étaient consacrées par les mœurs des habitants et par la volonté des peuples.

Pierre comprit qu'il serait dangereux d'engager une lutte avec un monarque aussi absolu dans ses décisions, et il reprit, confus et humilié, le chemin de Rome.

Si les entreprises du pape échouèrent en France et en Angleterre, elles furent couronnées d'un entier succès en Allemagne. L'archevêque de Mayence, en publiant le décret d'anathème contre Henri, avait entraîné toute la Saxe dans la révolte ; et l'empereur, pour soumettre les rebelles, avait été contraint de réunir une armée formidable.

Mais comme les deux partis redoutaient également les chances d'une bataille générale, on convint d'employer les voies des négociations avant d'en venir aux mains. A cet effet, douze seigneurs, choisis dans les deux camps, signèrent une trêve, par laquelle ils s'engagèrent à suspendre les hostilités jusqu'à l'issue d'une diète des états, qui fut fixée pour le jour de la fête de saint Michel, dans la ville de Wirtzbourg. D'abord l'assemblée traita des moyens à employer pour faire cesser le schisme qui séparait les Églises ; ensuite elle décréta une paix absolue dans toute l'Allemagne, avec ordre aux parties belligérantes de restituer, sous

peine de mort, les terres usurpées, soit aux ecclésiastiques, soit aux princes, soit aux seigneurs. Quant à l'excommunication prononcée contre l'empereur, on décida que l'évêque de Spire, et Arnoul, abbé de Fulde, se rendraient à Rome pour en référer au pontife et pour obtenir la convocation d'un grand concile, dans lequel cette importante affaire serait jugée définitivement.

Ces ambassadeurs s'acquittèrent de leur mission avec un grand zèle ; ils changèrent entièrement les dispositions hostiles du pape, et obtinrent de ramener avec eux en qualité de légats, Lambert, évêque d'Ostie, Grégoire, diacre du titre de Saint-Ange, et Saxon, prêtre du titre de Saint-Étienne au mont Celius, avec les pleins pouvoirs du saint-siège pour assembler un synode, et pour relever Henri de l'excommunication s'il renonçait à l'investiture des Églises.

Une diète générale fut convoquée de nouveau à Worms pour le mois de septembre 1122 ; et après dix jours de conférences, on dressa un acte ainsi conçu : « Nous, légats du saint-
» siège, nous accordons à l'empereur le pouvoir de faire élire
» les évêques et les abbés du royaume de Germanie en sa présence, sans employer ni violence ni simonie, et sous les
» auspices du métropolitain et des prélats comprovinciaux.
» L'élu recevra du prince l'investiture des régales par le
» sceptre, et non celle des régales ecclésiastiques ; et il accomplira envers le souverain les devoirs que lui imposent
» son titre de sujet. En vertu de ce traité, nous accordons
» à Henri une paix durable, et de même à ceux qui ont embrassé son parti pendant les temps malheureux de nos discordes. »